



Michel SAPIN, ministre de l'Économie et des Finances, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé et Christian ECKERT, secrétaire d'État chargé du Budget et des Comptes publics, annoncent une amélioration significative de la situation financière de la sécurité sociale en 2016. Cette amélioration est le résultat de la politique déterminée du Gouvernement pour améliorer les droits sociaux et renforcer la prise en charge des dépenses de santé des Français, tout en assurant le redressement des comptes.

Le solde du régime général de la sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse (FSV) s'établit à **-7,8 milliards d'euros** en 2016, en amélioration de 3 milliards par rapport à 2015 (-10,8 milliards d'euros). Il s'agit du déficit le plus faible enregistré depuis 2002.

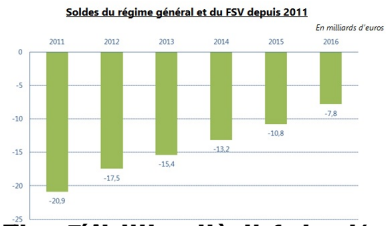
Ce résultat est meilleur que l'objectif initialement voté dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2016 (à -9,7 milliards d'euros). Il s'écarte toutefois de la prévision rectifiée en loi de financement de la sécurité sociale pour 2017 (-7,1 milliards d'euros), en raison principalement d'une moindre dynamique de l'assiette salariale du secteur privé (2,4 % de croissance en 2016 selon les dernières données de l'Acoss, contre 2,6 % attendu).

Soldes du régime général et du FSV depuis 2011

Les comptes de la sécurité sociale pour 2016 poursuivent leur redressement, en amélioration de 3 milliards

Écrit par Ministère de la santé

Jeudi, 16 Mars 2017 20:39 - Mis à jour Jeudi, 16 Mars 2017 20:48



Régime général et FSV en 2015 et 2016

En milliards d'euros

	2015	2016	Evolution 2016/2015
Régime général	-6,8	-4,1	2,7
Maladie	-5,8	-4,8	1,0
Accidents du travail- Maladies professionnelles	0,7	0,8	0,0
Retraite	-6,3	-0,9	1,2
Famille	-1,5	-1,0	0,5
FSV	-3,9	-3,6	0,3
Régime général et FSV	-10,8	-7,8	3,0